

Approbation du PV du 25 novembre : signature

Désignation du secrétaire de séance : PORTIER Karine

Délibération sur la création d'un poste d'agent administratif polyvalent :

Suite au départ en retraite de Mme GALLOIS Monique, la commune a décidé de recruter une personne afin de s'occuper de la garderie du matin et de l'agence postale communale. Beaucoup de cv ont été reçus, quelques candidats ont été convoqués pour des entretiens.

Les élus en charges du recrutement ont choisi de recruter Mme GAUSSANT Sophie, une habitante de la commune à temps non complet de 18.50/35^{ème} annualisé. Mme GAUSSANT Sophie est en CDD pour 15 jours le temps de se former à ce poste. Ensuite un CDD de 12 mois renouvelable sera signé à compter du 07 mars 2022. A l'issue de cette année de CDD, celui-ci pourra être renouvelé ou une stagiairisation sera proposée.

Après délibération le conseil municipal décide de créer un poste d'agent d'accueil polyvalent basé sur le grade d'agent administratif à temps non complet de 18.50/35^{ème}.

Délibération relative au temps de travail annuel de 1607 heures :

Ce projet de délibération avait été abordé au conseil municipal du 25 novembre. N'ayant pas reçu l'avis du centre de gestion le conseil n'avait pas acté cette délibération. Suite à l'avis favorable du comité technique du centre de gestion en date du 03/02/2022,

Après rappel des décrets en vigueur le conseil municipal fixe la durée hebdomadaire du temps de travail à 35 heures par semaine, et la durée annuelle est de 1607 heures.

Il est rappelé que cette vérification des 1607h était déjà mise en place par la collectivité depuis plusieurs années mais qu'aucune délibération n'avait été rédigée.

Non-valeur : demande de la DGFIP en date du 26/01/2022

Vu l'ordonnance d'homologation du rétablissement personnel sans liquidation judiciaire en date du 11/01/2022 avec une date d'application au 25/11/2021.

La DGFIP demande d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables sur le budget eau et assainissement figurant ci-dessous :

Imputations	Exercices	Montant
6542	2018 à 2021	396.63 €
6542	2019 à 2021	439.72 €

Demande subvention participation au frais de fonctionnement pour les apprentis :

Comme chaque année le conseil municipal décide de verser la somme de 80 € au centre de formation des apprentis des Maisons Familles Rurales.

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) Budget EA

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Comme mentionnée à l'alinéa ci-dessus le conseil municipal précise le montant et l'affectation des crédits :

<i>Imputation par chapitre</i>	<i>Montant budgété en 2021</i>	<i>Report 2022 (1/4)</i>
<i>Chapitre 20</i>	<i>20 000.00</i>	<i>5 000.00</i>
<i>Chapitre 21</i>	<i>237 081.75</i>	<i>59 270.44</i>
<i>Total</i>	<i>257 081.75</i>	<i>64 270.44</i>

Budget EA : attribution des marchés

EA	Montant HT						Subventions sur le HT des travaux (BE)						Reste à charge	
	MO		BE travaux		Cout total		AE		CD		DETR 2022			Total
	HT	TVA	HT	TVA	HT	TVA	%	€	%	€	%	€		€
Investissement	9 930	1 986	42 360	8 472	52 290	10 458	70	29 652	10	4 236			33 888	18 402
Etude Patrominiale	8 950	1 790	47 050	9 410	56 000	11 200	50	23 525	10	4 705			28 230	27 770
Schéma directeur EU	7 980	1 596	65 820	13 164	73 800	14 760	70	41 300	0	0		4 000	45 300	28 500
Sectorisation	26 860	5 372	155 230	31 046	182 090	36 418		94 477		8 941		4 000	107 418	74 672
Payées en 2021	12 030	2 406.00												
en cours 2022	1 700	340.00												
Solde 2022	13 130	2 626												

ETUDE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX AEP

- Une consultation pour la réalisation de l'étude a été lancée auprès de bureaux d'études spécialisés, conformément aux articles du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la Commande Publique pour la réalisation de l'étude, avec l'appui de la SARL DUPUET FRANK ASSOCIES, assistant conseil :
 - Délibération du 12 octobre 2021 pour l'approbation du programme d'étude patrimoniale et de l'estimation prévisionnelle,
 - Ouverture des plis du 08 novembre 2021,
 - Présentation analyse des offres du 30 novembre 2021,
 - Auditions des candidats du 06 décembre 2021.

Propose

- De confier l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable à la société **ALTEREO située à BASSE GOULAIN (44)**, sous réserve de l'obtention des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental.
- Le coût de cette étude s'élève à **42 360,00 euros H.T.**, soit 50 832,00 euros T.T.C.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

- Une consultation pour la réalisation de l'étude a été lancée auprès de bureaux d'études spécialisés, conformément aux articles du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la Commande Publique pour la réalisation de l'étude, avec l'appui de la SARL DUPUET FRANK ASSOCIES, assistant conseil :
 - Délibération du 12 octobre 2021 pour l'approbation du programme du schéma directeur assainissement et de l'estimation prévisionnelle,
 - Ouverture des plis du 08 novembre 2021,
 - Présentation analyse des offres du 30 novembre 2021,
 - Auditions des candidats du 06 décembre 2021.

Propose

- De confier le schéma directeur d'assainissement des eaux usées à la **société ALTEREO basée à BASSE GOULAIN (44)**, sous réserve de l'obtention des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental.
- Le coût de cette étude s'élève à **47 050,00 euros H.T.**, soit 56 460,00 euros T.T.C.

Mise en place de débitmètres de sectorisation sur le réseau et de sécurisation de la production AEP

- La commune de Montrieux en Sologne a prévu l'installation de quatre (4) débitmètres de sectorisation et la sécurisation du site de production AEP avec la mise en place de la télésurveillance du site, de dispositifs anti-intrusion et d'une sonde de niveau dont les données seront renvoyées sur le logiciel de supervision du prestataire de services,
- La Commune a décidé de consulter son prestataire de services, **la société « SOGEA » pour la réalisation de ces travaux,**
- La commune rappelle qu'un financement de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne vient d'être obtenu pour l'accompagnement d'une partie des travaux et qu'une demande de financement a également été déposée auprès des services de la préfecture pour la sécurisation du site de production AEP.

Propose

- De confier les travaux d'installation de quatre (4) débitmètres de sectorisation et de sécurisation du site de production AEP avec la mise en place de la télésurveillance du site, de dispositifs anti-intrusions et d'une sonde de niveau, à la **société SOGEA.**
- Le coût de ces travaux s'élève à **65 820,00 euros H.T.**, soit 78 984,00 euros T.T.C.
- La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune

Projet développement d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Montrieux en Sologne :

Monsieur le Maire présente le projet photovoltaïque de la société Photosol, ce projet concerne un terrain appartenant à la communauté de communes de la Sologne des Etangs, celui-ci est situé sur le territoire de la commune sur l'Allée Royale. Le projet concerne une surface de 4.12 ha, sur un terrain situé en zone urbanisée actuellement en culture.

Après lecture du diaporama ci-joint, le conseil municipal émet un avis favorable au projet et demande à ce que ce projet soit arboré de façon à ne pas voir les panneaux de la rue. Ce dossier est toujours à l'état de projet, un permis sera déposé courant 2022, avec une mise en service prévue en 2025.

Désignation d'un élu référent sécurité routière :

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal du courrier de la préfecture daté du 15 octobre 2021, reçu par mail le 31/12/2021. Afin de lutter contre l'insécurité routière, il est demandé de désigner, au sein de votre conseil municipal, d'un élu spécialement chargé de la sécurité routière.

Après délibération ; Monsieur HOUSSIN Grégory est désigné comme l'élu référent de la sécurité routière pour la commune de Monsieur en Sologne.

Choix des entreprises pour la réalisation de travaux de raccordement au réseau d'eau potable ou au réseau collectif d'assainissement par un privé : (Annule et remplace la délibération n°2018-45)

Après délibération le conseil municipal accepte cette proposition et propose les quatre entreprises suivantes :

- RTC, 173 Rue des Aubépines, 41110 Saint-Aignan-sur-Cher
- Entreprise Pasteur, 18 Rue du Stade, 41220 Villeny
- Clément TP, route Marcilly, 41300 Salbris
- SAUR, 13 Rue des Arches, 41000 Blois

Questions diverses :

Haie de Ifs du cimetière : La haie d'Ifs du cimetière est devenue trop imposante et endommage les pierres tombales, le conseil municipal a décidé de confier cette tâche à l'entreprise d'Arbre en Arbre. Cette haie sera abattue, le cout s'élève à 3 684 € TTC.

Aire camping-car : L'ouverture est repoussée en mai.

Commission cantine : remercie Valérie de l'épicerie qui a offert les chocolats de Noël aux enfants. Merci pour eux.

Étang communal : La bonde l'étang communal a été réparée et remis en eau, il se remplit doucement. Le conseil municipal a décidé de ne pas ouvrir l'étang cette année.

Entretien des chemins communaux :

Le conseil a débattu sur l'état des chemins communaux qui sont en mauvais état. Il est constaté que ces détériorations sont entre autres dues à la vitesse excessive des véhicules à moteur et des fossés qui doivent être refaits. Les élus se posent la question sur la fermeture de certains chemins en hiver.

Suite à cet échange il a été décidé de faire refaire le chemin du Glandier par une entreprise extérieure, les dégâts étant trop important pour le faire avec le matériel municipal, le cout s'élève à 3 582 € TTC.

Du calcaire sera remis dans les autres chemins d'ici fin mars.

En ce qui concerne les voiries : Chemins de Dhuizon, la Maison de la chasse, des Rottas et la Rue de la Vallée ; un nouveau devis a été réalisé par la Sotrap, le budget 2022 n'étant pas encore élaboré, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Devis :

Maison de la Chasse	26 116.25 € HT
Les Rottas	18 327.54 € HT
Chemin de Dhuizon	36 955.99 € HT
Rue de la Vallée	14 677.77 € HT

La commission remercie Fabrice pour nous avoir aider à déplacer les déchets verts de l'atelier vers la lagune à l'aide de sa remorque

Local boucherie :

Les repreneurs sont toujours intéressés par ce local, suite à des problèmes de livraison du matériel et des retards dans le traitement de leur dossier administratif l'ouverture est repoussée. Le conseil espère voir ce commerce ouvrir en avril.

Eglise : Il a été décidé d'acheter un panneau d'affichage.

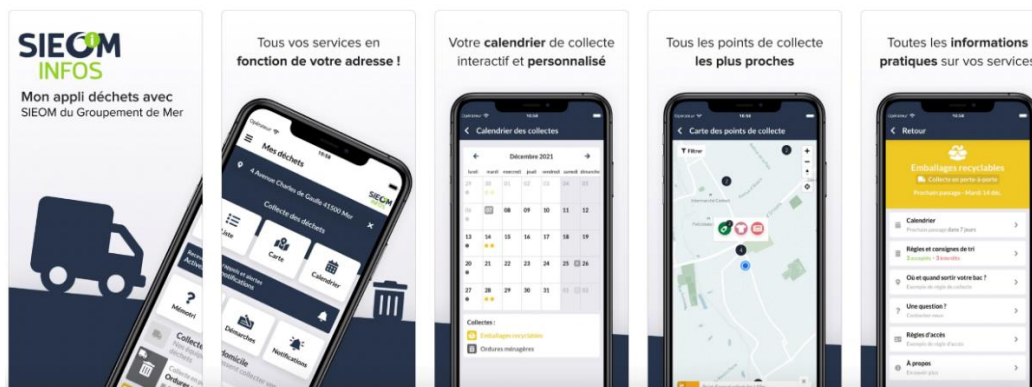
Terrain de pétanques : il est proposé de rendre ce lieu encore plus agréable en y aménageant des bancs.

Syndicat des ordures ménagères :

Nous rappelons que les points de collecte collectif doivent également se plier aux tris sélectifs. Nous contactons qu'encore des verres ou autres déchets que ne doivent pas être jeter ni dans les poubelles vertes ni jaunes. Des points de collectes verre, magazine et vêtement sont situés Rue de la Vallée près du cimetière.

Nouvelle application SIEOM Infos est la nouvelle application officielle de vos services déchets !

Elle recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction de vos déchets, en fonction de votre adresse : planning personnalisé de collecte, position et disponibilité des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchèteries, consignes de tri et bien plus encore. Recevez des notifications de rappel de sortie de vos bacs, de changements vous concernant mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire vos déchets.



Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
01 Ma	01 Ve	01 Di	01 Me	01 Ve	01 Lu
02 Me	02 Sa	02 Lu	02 Je	02 Sa	02 Ma
03 Je	03 Di	03 Ma	03 Ve	03 Di	03 Me
04 Ve	04 Lu	04 Me	04 Sa	04 Lu	04 Je
05 Sa	05 Ma	05 Je	05 Di	05 Ma	05 Ve
06 Di	06 Me	06 Ve	06 Lu	06 Me	06 Sa
07 Lu	07 Je	07 Sa	07 Ma	07 Je	07 Di
08 Ma	08 Ve	08 Di	08 Me	08 Ve	08 Lu
09 Me	09 Sa	09 Lu	09 Je	09 Sa	09 Ma
10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me
11 Ve	11 Lu	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Je
12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve
13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu	13 Me	13 Sa
14 Lu	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di
15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu
16 Me	16 Sa	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma
17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me
18 Ve	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Lu	18 Je
19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve
20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu	20 Me	20 Sa
21 Lu	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di
22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu
23 Me	23 Sa	23 Lu	23 Je	23 Sa	23 Ma
24 Je	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me
25 Ve	25 Lu	25 Me	25 Sa	25 Lu	25 Je
26 Sa	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve
27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu	27 Me	27 Sa
28 Lu	28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di
29 Ma	29 Ve	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu
30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Je	30 Sa	30 Ma
31 Je	31 Ma	31 Ma	30 Je	31 Di	31 Me

Vacances scolaires

Jour férié

Ordures ménagères

- Devant chez vous - Ouverture côté route. La collecte est réalisée en benne à chargement latéral. Votre bac est à présenter poignée côté habitation (ouverture du couvercle côté rue).
- Votre bac est à sortir la veille au soir du jour de collecte et à rentrer une fois collecté.

Emballages recyclables

- Devant chez vous - Ouverture côté route. La collecte est réalisée en benne à chargement latéral. Votre bac est à présenter poignée côté habitation (ouverture du couvercle côté rue).
- Votre bac est à sortir la veille au soir du jour de collecte et à rentrer une fois collecté

**Widget
Information
Déchets**

Toutes les collectes et consignes de tri depuis votre smartphone !

